

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 23 novembre 2022

**objet : Avenant à la convention de financement
Région Normandie**

En juin 2017, Eure Normandie Numérique et la Région Normandie signaient une convention de financement pluriannuelle, suivi de 4 avenants, s'étendant jusqu'au 31 décembre 2023.

Pour des facilités de gestion administrative et financière, les 2 parties s'entendent sur les modalités de versement du solde du fond de concours attribué à ne pas fixer de montant minimum pour le versement du solde. Le versement devra être sollicité dans les 6 mois suivant la fin de l'opération, soit jusqu'au 30 juin 2024.

Il est proposé au comité de bureau d'approuver la délibération suivante :

Réunion du 23 novembre 2022

Objet : Avenant à la convention de financement Région Normandie

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la signature de la convention de financement avec la Région Normandie le 26 juin 2017 ;

Vu la signature de l'avenant n°1 de la convention de financement avec la Région Normandie le 23 octobre 2018 ;

Vu la signature de l'avenant n°2 de la convention de financement avec la Région Normandie le 2 avril 2019 ;

Vu la signature de l'avenant n°3 de la convention de financement avec la Région Normandie le 28 octobre 2019 ;

Vu la signature de l'avenant n°4 de la convention de financement avec la Région Normandie le 31 janvier 2022 ;

Le bureau, réuni le 23 novembre 2022 au 3 bis rue de Verdun à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'avenant à la convention de financement avec la Région Normandie ;

- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de financement avec la Région Normandie.

- Nombre de voix pour : 5

- Nombre de voix contre : 0

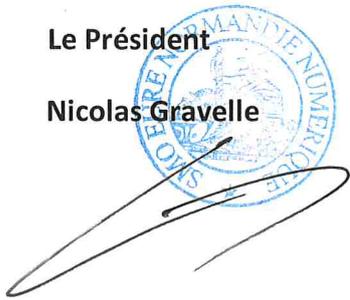
- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 23 novembre 2022

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas Gravelle

A blue circular official stamp of the Evreux Métropole is positioned behind the signature. The stamp features a central emblem and the text "EVREUX METROPOLE" and "NORMANDIE NUMERIQUE" around the perimeter. A handwritten signature in black ink is written over the stamp and the text "Nicolas Gravelle".